

BOURSES D'ÉTUDES DE GESTION D'ACTIFS CIBC POUR LES AUTOCHTONES VISANT L'OBTENTION DU TITRE DE CFA

Demandez une aide financière dès aujourd'hui pour votre cheminement vers l'obtention du titre d'analyste financier agréé (CFA)



Critères d'admissibilité :

- S'identifier comme membre des Premières Nations, Métis ou Inuit
- Être citoyen ou résident permanent du Canada et légalement admissible à travailler au Canada
- Volonté de poursuivre les démarches menant à la réussite des examens du CFA (niveau I, II ou III)

L'aide financière couvrira :

- Frais d'inscription au programme CFA
- Frais d'examen
- Frais de cours préparatoire (jusqu'à 4 000 \$)

Présentez votre candidature dès maintenant!

Envoyez votre candidature directement à : mailbox.CAM_IndigenousCFAScholarship@cibc.com

Veillez joindre à votre candidature votre curriculum vitæ et une lettre de présentation.

Toute l'information contenue dans ce document est en date du 12 janvier 2024, sauf indication contraire, et est susceptible d'être modifiée.

Le présent document vise à donner des renseignements généraux et ne vise aucunement à donner des conseils financiers, de placement, fiscaux, juridiques ou comptables. Il ne constitue ni une offre ni une sollicitation d'achat ou de vente des titres mentionnés. La situation personnelle de chacun et l'actualité doivent être prises en compte dans une saine planification des placements. Toute personne voulant utiliser les renseignements contenus dans le présent document doit d'abord consulter son conseiller. Sauf indication contraire, toutes les opinions et estimations figurant dans le présent document datent du moment de sa publication et peuvent changer.

Le logo CIBC et Gestion d'actifs CIBC sont des marques de commerce de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la Banque CIBC), utilisées sous licence.

Le présent document et son contenu ne peuvent être reproduits sans le consentement écrit explicite de Gestion d'actifs CIBC inc.

Les employés de la Banque CIBC ne sont pas admissibles à cette bourse d'études et devront communiquer avec leur gestionnaire pour en apprendre plus sur le programme d'aide à la formation et aux frais de scolarité.